

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-AE58

présenté par

Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 38**ÉTAT G****Mission « Action extérieure de l'État »**

Après l'alinéa 24, insérer les deux alinéas suivants :

« Favoriser l'inclusion des élèves en situation de handicap au réseau de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger

Part d'heures d'accompagnement attribuées par les maisons départementales des personnes handicapées réellement effectuées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement entend définir un nouvel objectif pour le programme 151 Français de l'étranger et affaires consulaires, assorti d'un indicateur.

Il aurait trait à l'action 2 Accès des élèves français au réseau AEF pour lequel il est demandé 120,5 millions d'euros en autorisations d'engagement (AE) et en crédit de paiement (CP) pour 2024.

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances garantit un droit à l'éducation quelles que soient les différences de situation. Alors que la détection des différentes formes de handicap progresse, il convient de se doter d'indicateurs en mesure de mesurer l'effectivité de ce droit à l'éducation.